

# PARIS : Premier bilan de la loi PACTE par UTOPIES et The Good

UTOPIES, agence conseil en stratégie spécialisée sur le développement durable et l'impact positif, et The Good, le média de la transformation écologique, sociale et solidaire des marques, organisent un webinaire.

Ce rendez-vous est organisé à l'occasion de la publication d'une note de position UTOPIES, qui, plus d'un an après la promulgation de la Loi PACTE, dresse un premier bilan de l'adoption des dispositifs liés à l'entreprise à mission en France, et de ce que cela change à la gouvernance et à la performance des entreprises concernées.

Dans la période inédite et incertaine que nous traversons, marquée par une triple crise environnementale, sanitaire et économique, il est plus que jamais nécessaire pour les dirigeants d'entreprises de définir leur cap, pour tenir la barre avec concentration et discipline stratégique malgré les turbulences de l'environnement... plutôt que de naviguer à vue au fil des demandes, pressions et réglementations. Tel est le sens de la raison d'être : non pas un exercice philosophique abstrait, mais un véritable cap stratégique qui aligne la direction, les employés, les fournisseurs et les autres parties prenantes, booste leur motivation et fédère leurs efforts autour d'une vision commune de ce que l'on cherche à construire. Un filtre qui permet de prioriser des projets, d'allouer des ressources, de garantir la cohérence des choix et de fournir un cadre de décision servant aussi à dire non, parfois.

En France, la loi PACTE, promulguée le 22 mai 2019, encourage les entreprises dans cette voie, pour entériner une dynamique

créée par les acteurs militants de l'Economie Sociale et Solidaire ou par les entreprises pionnières du développement durable. Un an après, elle semble bien avoir accéléré le point de bascule, tant son contenu fait l'unanimité : fin 2019, soit six mois après la promulgation de la loi, 72% des dirigeants se disaient convaincus du bien-fondé de la démarche consistant à formuler sa raison d'être (avant tout pour renforcer ses engagements RSE et pour créer de la valeur pour la société), 59% affirmant en outre être déjà engagés dans l'exercice et 25% disant l'avoir déjà fini.

Où en est-on un peu plus d'un an après la loi ? Combien d'entreprises ont effectivement utilisé les dispositifs prévus par la loi PACTE ? Et au-delà du nombre de sociétés à mission, quelles sont les bonnes pratiques à retenir quant à leur mise en place et, surtout, les conséquences éventuelles sur leur gouvernance et leur performance ? C'est à ces questions que l'étude d'UTOPIES, et ce petit-déjeuner, veulent apporter des éléments de réponse.

Vendredi 11 décembre 2020

· 9h – 10h30 ·

I Sur GoToWebinar I

**POUR VOUS INSCRIRE, SUIVEZ CE LIEN :**

<https://register.gotowebinar.com/register/3538134271203854860>

#LoiPACTE #RaisondÊtre #EntrepriseàMission